

Accompagnement au montage de plateforme de vaisselle réutilisable



Elément'erre

Capitalisant plus de 16 années d'expérience de mutualisation de vaisselle, Elément'erre vous propose un accompagnement au montage de plateforme de vaisselle.

En effet, la loi sur la transition Energétique de 2015 (article 73), renforcée par la loi AGEC de 2020 qui interdit la vaisselle jetable sur les espaces de restauration de plus de 20 places assises, impose de mettre en place des solutions de mise à disposition et de lavage de vaisselle réutilisable.

Nous proposons donc un accompagnement opérationnel, partant de l'évaluation des besoins du territoire et de la structure jusqu'à la définition d'un processus de gestion efficace et d'un modèle économique pérenne adaptés au contexte local.



Public cible

Ce projet est à destination de structures qui souhaitent mettre en place sur leur territoire une plateforme de vaisselle réutilisable. Il peut d'agir de collectivités, de ressourceries, de tiers-lieu, d'associations portant des projets zéro-déchet ou encore d'associations culturelles.

Objectifs du projet

A la fin de l'accompagnement, la structure accompagnée aura toutes les clés en main pour lancer son activité de mutualisation de vaisselle sur son territoire. Nous mettrons notre expérience à profit afin :

- ✓ D'appréhender le contexte et les enjeux territoriaux
- ✓ D'apporter aux représentants de la structure les solutions concrètes (méthodes, ressources et outils) répondant aux besoins de mutualisation
- ✓ De proposer un accompagnement personnalisé et outiller la structure.

→ Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site internet : www.elemen-terre.org et n'hésitez pas à nous contacter pour un devis personnalisé : logistique@elemen-terre.org.

Durée et coût de l'accompagnement

L'accompagnement se déroule sur 4 à 5 jours répartis sur une période de 4 à 6 mois.

Répartition des temps d'accompagnement :

- ✓ Définir les besoins du territoire : 1 j
- ✓ Définir les besoins matériels et humains : 1/2 j
- ✓ Définir le processus de gestion : 1 j
- ✓ Définir son modèle économique : 1/2 j
- ✓ Mettre en place des règles d'hygiène : 1/2 j

Le coût de l'accompagnement est de 1200€ TTC jour.

